**MEDECIN DE CRECHE (F/H)**

* **Fonction de rattachement :**
* **Métier de rattachement :**

 [ ]  **CREATION -** [ ]  **SUPPRESSION -** [ ]  **EVOLUTION -** [ ]  **ANCIENNE FP** *(Une case à cocher)*

POSTE N°:

F ILIERE : Médico-social

CATEGORIE : A

CADRE D’EMPLOIS : Médecins

GRADE MINIMUM : Médecin 2nd classe

GRADE MAXIMUM : Médecin Hors classe

DELEGATION /DIRECTION : DGEESI / Direction de la Petite Enfance

SERVICE : Direction de la Petite Enfance

UO :

ELEMENTS DE REMUNERATION :

Niveau de responsabilité : AG3 MétaprofiI :

Motif NBI : Nombre de points NBI : /

TEMPS DE TRAVAIL COMPLET :

CATEGORIE RETRAITE : [x]  **A (sédentaire)** [ ]  B (active)

**Contexte d’intervention** :

Deuxième plus grande direction de la Ville de Lyon, la Direction de l'Enfance met en œuvre la politique petite enfance « La ville à hauteur d’enfants » à travers la gestion des dispositifs petite enfance et participe activement à l'animation du territoire. Elle gère notamment en direct 53 établissements municipaux,  et assure le suivi de 124 équipements associatifs subventionnés, dans le cadre d’une offre d’accueil collectif et familial de près de  5 000 places.

Avec plus de 900 agents en son sein, elle est organisée autour de 2 pôles, chacun s’attachant à répondre, sur son champ d’action, aux attentes sociétales, à l’amélioration continue de la qualité d’accueil, mais aussi aux enjeux socio-économiques et à la valorisation des professionnels engagés sur ces actions.

**MISSION**

Sous l’autorité du médecin responsable du pôle, vous exercez vos missions de médecin au sein des différentes crèches, sur un secteur dédié (1 ou plusieurs arrondissements -maximum 3), dans le respect de la déontologie médicale et en cohérence avec la réglementation applicable à l’accueil des jeunes enfants.

En cela, vous êtes un acteur essentiel dans la mise en œuvre d'une approche santé inclusive, en participant à la prévention et à la promotion de la santé dans les établissements municipaux d’accueil du jeune enfant.

**ACTIVITES COMPETENCES :**

Rôle de prévention individuelle et collective de médecin de crèche :
 - réaliser les visites médicales des enfants accueillis, en présence des parents,
 - assurer les dépistages des déficits sensoriels et des troubles du développement,
 - coordonner les partenariats internes (psychologues, directeurs-trices) et externes (PMI, médecins traitants et hospitalier, CMP, CAMSP...),
 - participer à la gestion des alertes sanitaires en lien avec l'ARS,
 - participer à des temps collectifs dans le but de promouvoir la Santé auprès des personnels et des familles, susciter des actions de sensibilisation et d’information Santé,
- favoriser l'accueil des enfants à besoins spécifiques (handicaps, pathologies chroniques, troubles du comportement)

***2/CONNAISSANCES***

- Diplôme de médecin pédiatre et/ou expérience en pédiatrie (développement de l’enfant, pathologies pédiatriques)
- Notions de santé publique

***3/QUALITES***(5 maxi)

* Capacité de synthèse et d’analyse
* Capacité à travailler en groupe
* Qualités d’écoute et relationnelles
* Esprit d’organisation
* Adaptabilité

**NIVEAU DE DIPLOME OU EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS/SOUHAITES**

Diplôme de médecine

**LIEU DE TRAVAIL** : 198 avenue Jean Jaurès + secteur crèches